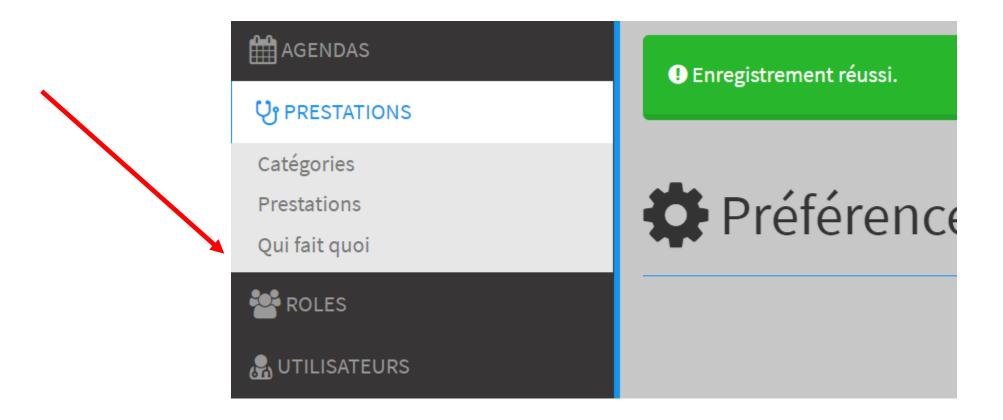


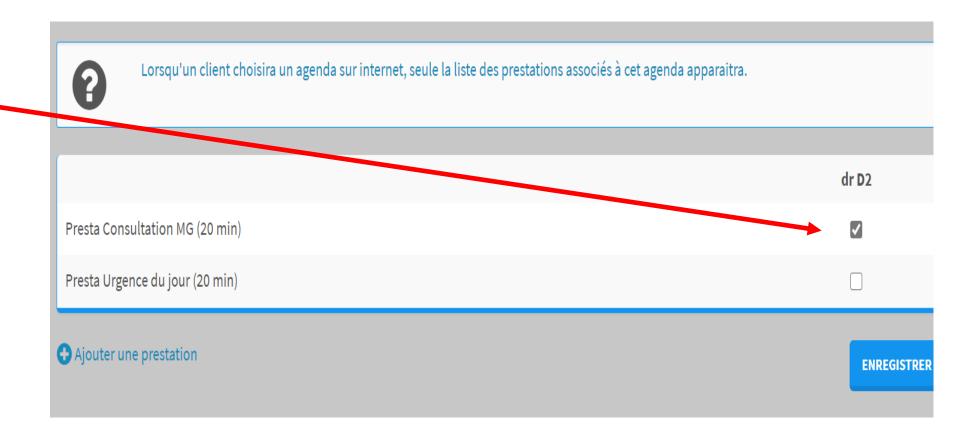
Définir ce que vous voulez mettre à disposition des patients sur internet 1/3



Dans administration, cliquer sur prestations puis « Qui fait quoi »



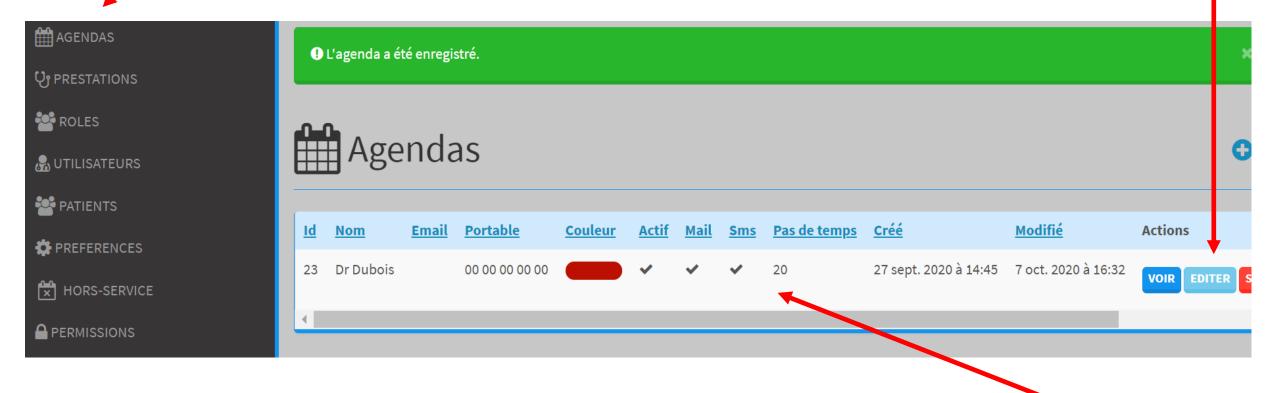
Définir ce que vous voulez mettre à disposition des patients sur internet 2/3



Cocher les prestations à disposition des patients sur internet et enregistrer



Définir ce que vous voulez mettre à disposition des patients sur internet 3/3



Dans administration, cliquer sur « Agenda »
Pour ce médecin, les consultations seront proposées toutes les 20 minutes.
Pour changer, cliquer sur « Editer »